

# M127

Date de la réunion:	24/07/2005
Heure :	19.00
Lieu :	Chez LN & QZ
Présents MO :	Berta Margot & Tim Hélène & Quentin
Présent Architecte :	/
Autres :	/
Points à discuter :	Préparation MO de la réunion du 25/07/2005 avec les architectes. - Ouverture des plafonds Bâtiment avant - Installation NRJ – eau (pour chantier). - Position des MO sur les aménagements bâtiment rue Coenraerts. - Divers.

## **SUJET 1 : Ouverture des plafonds Bâtiment avant**

Demande des architectes pour pouvoir avoir un accès aux planchers (voir l'état des gîtages).

**Décision MO :** - oui de principe  
- oui pour les hommes de mains de Mario mais avoir préalablement un devis

**À faire :** La décision sera communiquée aux architectes lors de la réunion du 25/07/2005.

## **SUJET 2 : Installation NRJ – eau (pour chantier)**

Demande des architectes de faire ouvrir des compteurs de chantier "eau – électricité"

**Décision MO :** Ok

**À faire :** Pris en charge par Quentin

Etape 1 : Contacter l'IBDE pour commander les travaux

Etape 2 : Contacter la commune pour réserver l'emplacement parking et Bob Service pour vider la pièce (eau et boue)

Etape 3 : Faire faire les trous en façade pour les trois "eau – gaz – électricité"

- Consommation électrique : 40 A par lot
- Gaz : se renseigner pour spécificités techniques

Etape 4 : Faire faire les travaux par l'IBDE (possibilité d'installer un adoucisseur d'eau → peut-on filtrer l'eau avant la distribution ou non?)

Etape 5 : Faire venir gaz et électricité.

**Remarque de Berta :** pour un chantier comme le notre → obligation d'avoir un "coordinateur sécurité"  
**Adresse possible → Kaman & Associés : 02 779 22 01.**

### **SUJET 3 : Position des MO sur les aménagements bâtiment rue Coenraets**

Demande des architectes de nous positionner sur les aménagements de la maison rue Coenraets

**Décision MO :** Nous respectons les plans tels que remis lors de l'introduction du PU et nous les améliorons (aménagements à discuter avec les architectes).

L'idée est de faire les travaux en même temps que le reste du chantier

**À faire :** Discussion avec les architectes des travaux à effectuer lors de la réunion du 25/07/2005.

Proposition des MO :

- Refaire les deux façades (avant - arrière).
- Châssis + velux.
- Rehausse toiture arrière si pas de PU supplémentaire (type chien assis avec balcon).
- Les caves sont maintenues pour Coenraets.
- Terrasse au-dessus de l'entrée garage (éventuellement rehausse).
- Porte de garage : plutôt grille avec ouverture automatique.
- Porte d'entrée assortie au garage.
- Escalier et plancher.
- Pas de finition intérieur mais de principe : cuisine – sdb en façade avant, chambres et salon en façade arrière.

### **SUJET 4 : Divers**

#### **Matériau des châssis :**

Proposition → Bâtiment avant : bois, bâtiment arrière : alu

Voir le coût que cela représente.

#### **Aménagement cour intérieur :**

Déjà décidé et voté → Revêtement sol porte cochère conservé et sablé.  
Maçonnerie le long du mur porte cochère : marbre à enlever et structure à maintenir.  
Porte d'entrée à conserver si possible sinon reproduction à l'identique.  
Maintien de la porte sur la cour (rénovation ou reproduction).  
L'étanchéité des caves sera refaite et une dalle placée dans toute la cour.

Propositions supplémentaires → Point d'eau (sorte de petit étang) dans le prolongement jardin Berta  
Mur du parking : endroit de stockage de bois pour feu ouvert  
Prévoir des évacuations d'eau + robinet d'eau (idem pour le parking)

→ A faire :  
- Demander aux architectes un plan de la cour (croquis) pour permettre une meilleure visualisation des aménagements possibles.  
- Les MO doivent venir avec des propositions avec photos.

#### **Les coursives façade arrière :**

Architecturalement les coursives de la façade arrière desservent le projet. Ce point divise l'opinion des MO et devra être rediscuté avec les intéressés (lots 3 et 4).

#### **Isolation acoustique :**

Les MO décident de ne pas faire appel à un acousticien professionnel pour les isolations entre appartements mais demanderont aux architectes des solutions qui conviennent aux MO. Les architectes demanderont si besoin à une tierce personne de trancher la question (médiateur désigné).

**Dommages et intérêts à payer par les architectes pour les retards + facture de Christine Gilles :**  
Discussion et décision reportées

**Gestion du suivi de chantier :**  
Discussion et décision reportées

**Adresse entrepreneur fournie par Berta :**  
Team Renov (Morinimo Sprl)  
Av. Emile Verhaeren 56, 1030 Bruxelles  
Tél : 0475 97 53 75  
Fax : 02 640 01 08  
(Chantier en cours : 468 chaussé de Waterloo)

**Réunion suivante :** 25/07/2005 à 18h30 avec les 2 architectes chez Mario  
**Ordre du jour :** Ajustement des plans avec les décisions du présent PV + questions encore en suspens à fournir par les architectes.